HAL
open science

LEFI - Laboratoire d'économie de la firme et des institutions

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LEFI - Laboratoire d'économie de la firme et des institutions. 2010, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02032395

HAL Id: hceres-02032395

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032395

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire d'Economie de la Firme et des Institutions (LEFI)

sous tutelle des établissements et organismes :

Université Lumière - Lyon 2

Août 2010

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire d'Economie de la Firme et des Institutions (LEFI)

sous tutelle des établissements et organismes :

Université Lumière - Lyon 2

Le Président de l'AERES	Section des unités de recherche
	Le Directeur
Jean-François Dhainaut	**Pierre Glorieux**

Août 2010

Unité

Nom de l'unité : Laboratoire d'Economie de la Firme et des Institutions (LEFI)

Label demandé :

N° si renouvellement : EA 4012

Nom du directeur : M. Bernard BAUDRY

Membres du comité d'experts

Président :

M. Rodolphe DOS SANTOS FERREIRA, Université de Strasbourg

Experts :

Mme Johanna ETNER, Université Paris-Descartes

M. Claude MENARD, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Mme Monique KERLEAU, CES, CNRS, Paris

M. Michel NORMANDIN, HEC Montréal

M. Yvan STROPPA, LEO, CNRS, Orléans

Expert(s) proposés par des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Liliane BONNAL, représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

Mme Catherine SOFER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

Mme Sophie COLLIN-BOUFFIER, Conseil scientifique de l'Université

Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le 7 janvier 2010, de 9:00 à 14:30, au siège du LEFI, à l'Institut des Sciences de l'Homme. Après avoir assisté à la présentation du bilan et du projet de l'unité, le comité d'experts a rencontré successivement des doctorants, des enseignants-chercheurs et les représentants de la tutelle.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le LEFI a été créé en 2005, à la suite d'une restructuration du Centre Walras. Une partie de cette UMR, dont les thèmes de recherche relevaient de l'histoire de la pensée économique, a rejoint l'UMR pluridisciplinaire Triangle, la partie restante devenant le LEFI, localisé à l'Institut des Sciences de l'Homme. Son domaine de recherche est l'économie des institutions, avec une spécificité fortement revendiquée, celle d'une approche institutionnaliste de l'économie, en rupture avec le courant dominant de la science économique et animée par une vocation pluridisciplinaire. Les thèmes de recherche s'organisent autour de deux axes, le premier portant sur la construction sociale des marchés et sur la monnaie et le financement, le second sur l'entreprise, en mettant l'accent sur l'innovation, la relation d'emploi et la responsabilité sociale de l'entreprise.

- Equipe de Direction :

La direction du LEFI est assurée par un directeur, M. Bernard BAUDRY, et par un conseil du laboratoire, auquel appartiennent jusqu'à présent tous les membres de l'équipe, y compris les doctorants.

- Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	9	13
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs (cf. Formulaire 2.2 et 2.4 du dossier de l'unité)	0	1
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	0,4	0,4
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0,4	0,4
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier bilan de l'unité et formulaire 2.7 du dossier projet de l'unité)	21	9
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	2

2 • Appréciation sur l'unité

• Avis global :

Le LEFI s'est constitué à partir d'un positionnement de rupture avec le courant dominant de la science économique. Même si l'identité de l'équipe se construit aujourd'hui de manière positive, en mettant en avant la spécificité des thématiques choisies, « originales dans le paysage économique lyonnais », la définition de cette identité en termes purement méthodologiques, ceux d'une approche plurielle qui s'opposerait à une approche réductionniste, est encore assez présente, dans le bilan comme dans le projet. Tout cela confère à l'équipe une identité et une cohésion fortes, mais aussi un certain repliement sur elle-même et une certaine étroitesse d'horizon, spatial et temporel.

S'il veut assurer dans l'avenir un réel impact sur le « paysage économique lyonnais » et au-delà, le LEFI doit d'abord veiller à augmenter son taux de produisants et surtout à améliorer la qualité de ses publications. Il lui faut également élargir son réseau de collaborations. Par ailleurs, même si l'équipe dirigeante est consciente de la fragilité imprimée au laboratoire par sa faible taille, par le nombre très faible – deux – de chercheurs habilités et par le départ imminent à la retraite de l'un de ces deux membres, qui est aussi un de ses chercheurs les plus productifs, elle est loin pour l'instant d'avoir une vision stratégique claire concernant l'avenir de l'unité.

• Points forts et opportunités :

- Forte identité de groupe, fondée sur un positionnement thématique et méthodologique tranché (dans le courant institutionnaliste de la théorie de l'entreprise) et entretenant un bon climat relationnel interne ainsi qu'une certaine attractivité en direction de jeunes chercheurs.
- Disponibilité des directeurs de recherche envers les doctorants, accompagnée d'incitations à établir des contacts avec des chercheurs seniors étrangers.
- Bonne articulation de la recherche avec l'enseignement, mais avec un risque non négligeable de déséquilibre en faveur de ce dernier.

• Points à améliorer et risques :

- La forte identité de groupe n'est pas sans laisser transparaître une certaine frilosité. Il y a un risque significatif d'enfermement dans un horizon thématique assez étroit et dans un réseau essentiellement national voire local. Les doctorants semblent en fait plus intéressés que leurs aînés par l'élargissement international de leurs réseaux.
- Trop faible qualité des publications passées et timidité apparente des ambitions sur ce plan pour le futur.
- Absence de réflexion stratégique sur l'avenir de l'unité, tant en matière de recrutement que de production scientifique, en vue notamment d'améliorer la qualité des publications.

• Recommandations au directeur de l'unité :

- L'unité semble difficilement viable dans sa configuration actuelle, pas tellement en raison de sa petite taille, mais surtout en raison du nombre exigu des chercheurs habilités à diriger des recherches (deux et bientôt un seul). La conception d'une stratégie réaliste de recrutement – qui ne saurait se réduire à la demande de création ou d'ailleurs du simple maintien des postes auprès de l'Université – est une nécessité urgente, si le laboratoire veut avoir une chance d'être maintenu comme équipe d'accueil en 2015.
- Le créneau institutionnaliste adopté par le laboratoire est une voie possible de développement pour une petite équipe qui souhaite se différencier. Jusqu'à présent, cette voie a cependant été surtout exploitée dans le domaine de la théorie de l'entreprise et de l'innovation. Il faudrait en tout cas l'aborder à l'avenir d'une manière plus active, en s'ouvrant beaucoup plus vers des réseaux internationaux et en visant de meilleurs supports de publication.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de produisants parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	6
A2 : Nombre de produisants parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	1
A3 : Taux de produisants de l'unité [A1/(N1+N2)]	46%
Nombre d'HDR soutenues	0
Nombre de thèses soutenues	7
Autre donnée pertinente pour le domaine (à préciser…)	

3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

  – Pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats :

Le LEFI occupe une niche thématique et méthodologique intéressante, mais qu'il lui faudrait dans l'avenir exploiter de manière plus convaincante, en veillant à accroître la qualité de ses publications et donc l'impact de sa production.

  – Quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions :

L'ensemble de la production de l'unité est relativement satisfaisant en termes quantitatifs, mais sans grand relief lorsqu'on considère les publications dans des revues à comité de lecture répertoriées par l'AERES. Celles-ci, au nombre de 41 pour 7 chercheurs, concernent en effet pour la plupart des revues françaises et toutes correspondent au mieux aux catégories 3 et 4 du classement du Comité national de la recherche scientifique, à quatre exceptions près (dont l'une est *History of Political Economy*, considérée généralement comme la revue n°1 de son domaine).

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

  – Nombre et renommée des prix et distinctions octroyés aux membres de l'unité, y compris les invitations à des manifestations internationales :

Quelques conférences invitées à des colloques internationaux, concernant peu de membres de l'unité.

  – Capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers :

Pas de recrutement de chercheurs étrangers, ni de mise en place d'une politique de recrutement de ce type.

- Capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité :

Un contrat ANR en cours, sur le thème des inventeurs prolifiques. Trois autres contrats ont été conclus, dont un programme inter MSH et un programme ECOS-sud sur l'Argentine.

- Participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers :

Quelques participations à des réseaux internationaux.

- Valorisation des recherches, et relations socio-économiques ou culturelles :

Le LEFI est membre du cluster GOSPI (Gestion et organisation des systèmes de production et d'innovation) de la région Rhône-Alpes.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

  - Pertinence de l'organisation de l'unité, qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe :

On peut souligner la qualité des relations internes d'une équipe qui est apparue très soudée au cours des entretiens.

  - Pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques :

Il faut toutefois admettre aussi la faiblesse de la réflexion stratégique sur un avenir qui s'annonce assez difficile.

  - Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région :

L'implication dans des activités d'enseignement semble être une préoccupation importante des membres d'une unité de recherche qui sert notamment de support à deux spécialités de master et à un parcours de spécialité.

- Appréciation sur le projet :

  - Existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme :

Le projet est pertinent, mais sa faisabilité est menacée par l'exiguïté même de l'équipe, de même que par la faiblesse de sa réflexion stratégique.

  - Existence et pertinence d'une politique d'affectation des moyens :

Peu de moyens.

  - Originalité et prise de risques :

Réelle.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	B	B	C

Lyon, le 27 avril 2010

Réponse de la présidence de l'université Lumière-Lyon2 au rapport du comité d'experts du Laboratoire d'Economie de la Firme et des Institutions (LEFI), EA4012

Réf. : EVAL-0691775E-S2110044175-UREA LEFI

Monsieur le Directeur de la section des unités

Nous avons pris connaissance du rapport du comité d'experts sur du Laboratoire d'Economie de la Firme et des Institutions (LEFI), EA4012 et l'avons transmis à son directeur dont la réponse est jointe à ce courrier.

Le rapport rend bien compte de la situation actuelle de l'unité, de ses qualités incontestables comme de ses faiblesses. Au nombre des points forts figurent le très bon climat relationnel et la forte cohésion de l'unité, la qualité des doctorants et de l'encadrement, le fort investissement dans l'enseignement, une production quantitativement satisfaisante ainsi que l'intérêt du positionnement scientifique sur le créneau institutionnaliste, ce qui fait l'originalité de l'équipe au regard du courant dominant de la science économique. Cependant ces atouts se heurtent à trois faiblesses principales, qui handicapent l'unité : le niveau de ses publications, l'étroitesse de ses réseaux et enfin sa taille très réduite. Le comité émet donc des recommandations à l'intention de l'unité : viser de meilleurs supports de publications élargir ses collaborations et s'ouvrir vers des réseaux internationaux. Il invite surtout l'unité à engager, avec son établissement de tutelle, une réflexion stratégique sur son avenir scientifique et institutionnel, considérant que l'unité semble difficilement viable dans sa configuration actuelle.

L'université Lyon2 est consciente des difficultés que rencontre l'unité mais aussi de ses qualités. Celle-ci n'a pas démérité et il convient d'en souligner les atouts : elle comporte des chercheurs de qualité et forme de très bons doctorants ; elle est très impliquée dans l'ensemble de la formation en sciences économiques et notamment dans les masters ; elle poursuit un projet scientifique que le comité a jugé pertinent, et son approche institutionnaliste de l'économie mérite d'être soutenue. Il convient donc de lui ouvrir de nouvelles perspectives de développement et de lui permettre de faire exister ce projet dans l'espace scientifique qui lui soit le plus favorable. L'université examinera donc avec l'unité les options et les configurations possibles pour son avenir.

Nous remercions le comité de son rapport et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

André TIRAN
Président de l'université Lumière-Lyon2

UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2
SERVICE GÉNÉRAL DE LA RECHERCHE ET DES ÉCOLES DOCTORALES
Campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur - F69365 Lyon cedex 07
Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 76 - Télécopie : +33 (0)4 37 28 04 48
recherche@univ-lyon2.fr - http://www.univ-lyon2.fr

Réponse du LEFI au rapport de l'AERES

Le rapport soumis au LEFI appelle les remarques suivantes de la part de l'unité.

En guise d'introduction, le LEFI prend tout d'abord bonne note des nombreux points positifs soulignés dans le rapport. En effet, outre la reconnaissance de la pertinence d'un programme de recherche en économie institutionnaliste dans le paysage économique lyonnais (et au-delà), ce qui est central pour l'équipe, le rapport souligne une bonne direction de recherche des doctorants, une bonne articulation recherche/enseignement, une production de publication satisfaisante en termes quantitatifs, une attractivité en direction des jeunes chercheurs, une équipe soudée et enfin un projet cohérent et pertinent.

L'ensemble de ces points positifs constitue, pour l'équipe, un réel soutien et un encouragement dans notre démarche. Le LEFI note d'ailleurs avec satisfaction que l'AERES n'est pas défavorable à une reconduction de l'équipe comme équipe d'accueil, au moins jusqu'en 2015.

Nous souhaiterions ensuite revenir sur plusieurs éléments qui nous paraissent soit inexacts, soit critiquables, soit incomplets, soit qui n'apparaissent pas, soit contradictoires et/ou peu compréhensibles.

* Nous voudrions rectifier certaines données contenues dans le rapport.

En ce qui concerne le nombre de membres titulaires d'une HDR, si effectivement l'un d'entre eux partira en retraite dans le contrat prochain, d'ores et déjà, comme cela avait été indiqué lors de la visite du comité, une soutenance a eu lieu en décembre 2009 et une est engagée pour 2010. Ceci portera à 3 le nombre d'HDR fin 2010, et d'autres sont prévues pour 2012 et 2013.

On s'étonne ensuite du calcul du taux de produisant de l'unité (tableau page 5). Dans la partie projet on ne peut compter deux jeunes MCF qui viennent d'être recrutés (soutenance en 2008) bien qu'ils aient chacun un article AERES. Dans ce cas, et en s'en tenant à une définition très stricte de l'identification des enseignants-chercheurs publiants, – les articles référencés par l'AERES –, le nombre de publiant est de 9. Ce chiffre est à rapporter à 12 (soit le total des membres de l'équipe moins les deux MCF récemment recrutés), ce qui donne un ratio de 9/12, soit 75% (et non 46% comme indiqué dans le tableau).

Au-delà du fait que l'on peut s'étonner d'une telle erreur (alors que le chiffre de 75% de publiant a été donné lors de la visite et que ce chiffre n'a appelé aucune remarque de la part des membres du comité), ce résultat positif mérite d'être souligné, d'autant que la plupart

des membres de l'équipe étaient et sont fortement impliqués dans l'enseignement et la réalisation de tâches administratives (direction et 3 spécialités de masters / préparation à l'agrégation du secondaire).

* Un point important est relatif à la question du niveau des publications.

Comme nous l'avons noté plus haut, le rapport reconnaît une production quantitative importante de l'unité mais regrette le niveau de ses publications (on notera que curieusement, le rapport de l'AERES s'appuie sur le classement des revues établi par…le CNRS).

On indiquera tout d'abord que malgré sa petite taille, ce qui implique, pour chaque membre, de nombreuses responsabilités pédagogiques et administratives, les membres ont rempli leur mission puisque publiant (voir remarque précédente). On notera ensuite que compte tenu du positionnement thématique et méthodologique de l'équipe, l'offre de revue classées A* et A est extrêmement restreinte, et se réduit à quelques unités.

On ne peut également que déplorer (à l'instar de nombreuses contributions venant d'économistes de tous horizons) que d'excellentes revues françaises (comme la Revue Economique par exemple) soient considérées comme « sans relief ». Faudra-t-il, dans ces conditions, publier uniquement dans des revues A et A* pour être déclaré « produisant » ? Comment concilier une activité de recherche avec une activité d'enseignement digne de ce nom, alors même que l'on demande aux « enseignants-chercheurs » de s'impliquer dans de nombreuses tâches et que l'insertion professionnelle des étudiants est devenue une priorité pour le ministère ?

Enfin, on regrette que ce seul critère de niveau occulte totalement le contenu des articles, donc de la production de chaque membre. Finalement, cette dimension qualitative ne semble pas ou peu importer pour l'AERES, ce qui témoigne, à notre sens, d'une curieuse conception de la recherche.

* Il est reproché à l'unité « une certaine frilosité » et un « caractère local » (page 4).

On s'étonne de ce jugement quand, tant dans la partie bilan que pour des manifestations qui ont eu lieu en 2010 (qui ont été annoncées lors de la visite du comité), le LEFI a su montré sa capacité à organiser des manifestations de portée largement nationale, voire au-delà.

Sur d'autres plans, on précise que 4 personnes (sur 10) sont membres de comités de rédaction de revues à audience nationale ; que le LEFI a accueilli des professeurs étrangers invités, des post-doctorants étrangers, a régulièrement organisé des séminaires externes, et que tous les membres publiants ont présentés leurs travaux dans des colloques internationaux.

* On regrette par ailleurs certaines incomplétudes.

Alors que cela avait été longuement discuté lors de la visite du comité, il n'est pas précisé que les doctorants ayant soutenu lors du contrat sont tous insérés professionnellement, ce qui constitue, pour une toute petite unité, une réussite dans sa mission d'équipe d'accueil.

Il est dommage qu'il n'y ait pas de commentaires sur les différents axes de recherche du laboratoire, tant pour la partie projet que pour la partie bilan. De tels commentaires seraient les bienvenus pour que les membres disposent d'une appréciation fine de leur travail. En effet, ne retenir que le seul critère du niveau de publication suffit-il à rendre compte de la pertinence des travaux des enseignants-chercheurs ?

Plus généralement, les membres de l'unité regrettent qu'il n'est pas fait mention du rapport entre les différents « outputs » de l'équipe et sa taille (10 membres). De fait, en regard de cette taille, certaines remarques qui apparaissent comme critiques (par exemple, peu de membres de l'unité invités à des colloques internationaux, ou encore quelques participations à des réseaux internationaux) seraient fortement à nuancer. Il en est de même pour le recrutement (pas de recrutement de chercheurs étrangers). En revanche, il est regrettable que le rapport ne souligne pas qu'il y a eu 7 soutenances de thèse en 4 ans pour deux HDR, ce qui constitue, selon nous, un ratio non négligeable.

* Nous souhaiterions enfin souligner plusieurs contradictions contenues dans le rapport, lesquelles brouillent le message adressé à l'unité et occasionnent des incompréhensions.

Il est ainsi reproché à l'équipe une certaine « frilosité », alors que dans le même temps on souligne une « réelle » originalité et prise de risques (page 6).

Sur un autre point, il est dit, page 4, que « l'unité semble difficilement viable dans sa configuration actuelle, pas tellement en raison de sa petite taille, mais surtout.... Or, page 6, il est mentionné que « le projet est pertinent, mais sa faisabilité est menacée par l'exiguïté même de l'équipe ».

Enfin, il est demandé à l'équipe d'avoir une « conception d'une stratégie de recrutement qui ne saurait se réduire à la demande de création ou d'ailleurs du simple maintien des postes auprès de l'université » (page 4). On a ici des difficultés à comprendre ce qu'est une politique de recrutement qui ne s'appuie pas sur une création et/ou un renouvellement des postes ? D'ailleurs, sur ce plan, reprocher à l'équipe « une absence de réflexion stratégique en matière de recrutement » est quelque peu étonnant alors que (i) deux créations de postes ont été obtenues en 2008 et en 2009 (ii) et que deux autres enseignants-chercheurs ont souhaité rejoindre le LEFI à compter de janvier 2011. C'est ainsi que le

nombre de membres, 10 dans la partie bilan, passe à 14 dans la partie projet, ce qui montre un réel dynamisme de l'équipe.

Pour le LEFI, le directeur, Bernard Baudry

Le Président,

A. TIRAN